

Odile VREGER
Le Tertre
44240 La Chapelle sur Erdre

Monsieur le Président
Commission Particulière du Débat Public
3 rue d'Alger
44100 NANTES

Le 28 Février 2003

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres de la commission,

Ce n'est pas en tant que chapeline, mais en tant que citoyenne que je viens vous faire part de mes réactions et interrogations au sujet de l'implantation d'un aéroport à Notre Dame des Landes.

Il est aujourd'hui beaucoup question de développement durable et la préface de Monsieur WACHENHEIM du dossier du débat public en fait état.

De quel développement durable est-il question ?

Pour moi, j'entends par développement durable :

- . celui qui privilégie l'humain, qui considère l'homme dans sa globalité en prenant en compte son bien-être et son avenir sur notre planète,
- . celui qui privilégie le partage des ressources mondiales pour une vie décente pour chaque être vivant.

Nous sommes très loin de tout cela aujourd'hui... mais il est arrivé le temps de la désindustrialisation, le temps d'un développement pour tous et non pour une poignée de richissimes hommes ou états.

Il est arrivé le temps de l'urgence à cesser de détruire la planète par des développements qui n'ont de durable que leur logique économique du toujours plus, toujours plus forts, toujours plus riches... de biens matériels au détriment du respect du vivant.

Nous savons tous que le transport aérien est le mode de transport le plus coûteux, le plus polluant pour notre environnement, le plus destructeur,... Alors est-il raisonnable de continuer à construire des aéroports qui favorisent encore plus le développement de ce moyen de transport ?

Dans le cas de Notre Dame des Landes, il s'agit d'un transfert oui, mais il s'agit bien d'un nouvel équipement destiné à être plus performant à accueillir plus de trafic, plus de personnes, plus de tout ce qui existe déjà à Nantes Atlantique, donc plus de demandes.

Répondre à la demande en créant encore plus de demandes pour un mode de transport aussi destructeur de l'humanité, est-ce du développement durable ?

Avant de vouloir fermer pour ouvrir ailleurs, regardons objectivement, avec ce souci du respect du vivant à long terme, comment l'existant peut être optimisé : mesures pour contrer les nuisances pour les riverains actuels, mesures pour développer d'autres moyens de transport, mesures pour rendre opérationnels tous ceux qui existent déjà mais aussi mesures pour penser et réfléchir à la désindustrialisation pour un autre monde axé sur l'humain et non sur le profit.

« Ce n'est qu'au vu des conclusions de ce débat que l'état prendra une décision sur la suite à donner à ce projet » indique la préface du dossier. Alors Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres, il n'est donc pas trop tard contrairement à l'idée qui circule depuis le début vu l'acquisition des terres depuis trente ans. Usez donc de tout votre pouvoir pour oser dire non. Ce serait tout à votre honneur d'accepter une remise en cause de ce projet, d'accepter d'entendre les voix qui s'élèvent partout dans le monde pour un autre développement.

Combien ce serait gratifiant pour chacun d'entre vous de reconnaître que vous vous êtes trompés et que vous êtes prêts à revoir votre copie et combien ce serait porteur d'optimisme pour notre humanité.

Vous l'avez compris, je suis opposée à la création d'un aéroport à Notre Dame des Landes et partout ailleurs, d'autres solutions existent, sachons les prendre en compte.

En vous remerciant de m'avoir lu et comptant sur votre bon sens humain, je vous prie de recevoir mes salutations.